

CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE DES AÉROPORTS ET DES SERVICES DE NAVIGATION AÉRIENNE

Bulletin n° 7 — Mardi 27 juin 2000

Le Bulletin quotidien de l'OACI, qui paraît chaque jour de la Conférence en début de matinée, contient le programme de travail du jour, un bref résumé des travaux de la veille et divers autres renseignements pertinents. Il constitue le principal moyen de communication avec les délégations pour les questions d'intérêt général ayant trait à la Conférence.

Programme des travaux du mardi 27 juin 2000

1. Le mardi 27 juin à 9 h 30, la Conférence poursuivra l'examen de son ordre du jour en vue d'achever le plus possible des points restants indiqués ci-dessous. Elle examinera aussi les projets d'éléments de rapport sur les points 3 (WP/101), 4 (WP/112) et 5.2 (WP/116) de l'ordre du jour.

Documentation

Point 5: Politique de l'OACI	Pour décision	Pour référence ou information*
5.2.1 Principes relatifs aux redevances d'aéroport		
— Caisse unique	WP/17 (Secrétariat) WP/48, 50 (ACI) WP/30, 82, 83 (IATA)	
— Redevances de services passagers	WP/60 (Secrétariat)	
— Aviation générale	WP/61 (IAOPA)	
5.2.2 Principes relatifs aux redevances des services de navigation aérienne	WP/21 (Secrétariat)	WP/73, 111
5.1 Statut, structure et forme de la politique de l'OACI	WP/4 (Secrétariat) WP/71 (CEAC)	
Point 6: Conseils et assistance de la part de l'OACI	WP/23, 57 (Secrétariat)	WP/94

*Prière de noter que certaines notes de travail pour référence seront présentées pour décision au titre d'autres points de l'ordre du jour.

Résumé des débats du 26 juin 2000

2. La Conférence a repris et achevé l'examen des six sous-points restants du point 5.2 de l'ordre du jour (Éléments à examiner en ce qui concerne la politique de l'OACI), à savoir Préfinancement sur la base des notes WP/15, 69, 52, 55, 31 et 38; Recherches et sauvetage, sur la base des notes WP/16, 100, 63, 84 et 38; Aspects économiques de l'exploitation des systèmes CNS/ATM, sur la base des notes WP/19, 20, 103, 65, 25 et 39; Consultation des usagers, sur la base des notes 91, 47 et 79; Prolifération des redevances et détournement des recettes, sur la base des notes WP/24 et 77; et Redevances environnementales, sur la base de la note WP/40. La Conférence a commencé à examiner le point 5.2.1 de l'ordre du jour, Principes relatifs aux redevances d'aéroport, qui est divisé en trois sous-points, à savoir Caisse unique, Redevances de services passagers et Aviation générale.

Inscription des participants

3. Les délégués, suppléants, conseillers et observateurs qui ne l'ont pas déjà fait sont priés de bien vouloir se faire inscrire, personnellement, dès que possible. Le bureau d'accueil est situé au rez-de-chaussée.

4. La Liste des délégués n° 2 sera distribuée aujourd'hui 27 juin. Veuillez vérifier l'exactitude des renseignements qui y figurent et indiquer les corrections éventuelles au bureau d'accueil.

Lettres de créance

5. Les délégués qui en ont été avisés par le Coordonnateur des lettres de créance doivent déposer sans tarder leurs lettres de créance au bureau d'accueil s'ils ne l'ont pas déjà fait.

6. Les membres du public sont priés de s'inscrire au bureau d'accueil, au rez-de-chaussée, et devront présenter des pièces d'identité appropriées pour obtenir un laissez-passer spécial. Ils pourront suivre les débats dans des zones désignées où des sièges auront été réservés à leur intention, à moins que la séance n'ait été déclarée «à huis clos», auquel cas le public en sera avisé par une pancarte apposée très visiblement sur la porte de la ou des salles de réunion.

Soumission des notes de travail ou des notes d'information

7. Les délégations qui souhaitent soumettre des notes de travail à l'examen de la Conférence sont priées de les remettre (avec leurs versions électroniques s'il en existe) à un des membres du Secrétariat de la Conférence (qui portent un insigne d'identification jaune) dès que possible en tenant compte du délai nécessaire pour la traduction, l'impression et la distribution. Si ces notes existent en plusieurs langues de travail de la Conférence, elles devraient être présentées dans chacune des versions disponibles. Les notes de travail soumises par des observateurs et les notes d'information seront imprimées et distribuées dans la langue OACI dans laquelle elles auront été présentées.

Distribution des documents

8. Le satellite de distribution des documents situé au 4^e étage est utilisé exclusivement pour distribuer les documents de la Conférence publiés par l'OACI. L'espace y étant limité, il ne peut servir de consigne pour les documents ou les objets personnels des participants.

Attribution des places dans les salles de réunion

9. En raison du système de microphones informatisé équipant les salles de conférences de l'OACI, il est **très important** que les délégués conservent le siège qui leur a été attribué. Si un changement est nécessaire (participation de suppléants ou de personnes supplémentaires ou changement de siège), ou pour de plus amples renseignements sur l'attribution des sièges, n'hésitez pas à consulter le technicien responsable ou un des membres du secrétariat de la réunion. **Les documents et autres effets personnels ne doivent pas être laissés dans la salle de conférences pendant la nuit.**

Réceptions

10. Le Secrétaire général publie la liste ci-après pour informer les délégations des dates des diverses réceptions prévues. Seules figurent les réceptions qui ont été portées à la connaissance du Cabinet du Secrétaire général, pour lesquelles la délégation invitante adressera, dans tous les cas, des invitations personnelles. Le calendrier ci-dessous est sujet à modifications.

Mardi 27 juin 2000

Réception de la délégation du Canada

Les délégations désireuses de réserver une date ou d'apporter des modifications à la liste ci-dessus sont priées de se mettre en rapport avec M^{me} M.-R. Derez, au Cabinet du Secrétaire général (poste 8042).

Note: Le Gouvernement du Canada aura le plaisir d'accueillir tous les délégués et observateurs et leur conjoint à une réception qui se tiendra le mardi 27 juin 2000, de 17 h 30 à 19 h 30, dans le salon des délégués, au niveau 3 du Centre de conférences.

Stand d'information du Secrétariat

11. Aujourd'hui 27 juin, des représentants de la Direction du transport aérien donneront des explications sur les travaux de la Section des statistiques (STA) et de la Section des prévisions et de la planification économique (FEP). *C'est votre Organisation... venez rencontrer votre Secrétariat!*

Avis divers

12. Service de café

12.1 Il y aura un service de café dans le foyer de la salle de l'Assemblée pendant les pauses du matin et de l'après-midi, dont les heures seront annoncées pendant les séances. La cafétéria (5^e étage) est ouverte du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 30. Le petit déjeuner y est servi de 7 h 30 à 11 heures et le déjeuner de 11 h 30 à 14 heures.

13. Ordinateurs

13.1 Quatre ordinateurs, placés au 4^e étage près du satellite de distribution des documents, sont à la disposition des participants qui souhaitent se brancher sur l'Internet ou utiliser les services de courriel du Web.

14. Appels téléphoniques interurbains

14.1 Les délégués pourront se procurer des cartes d'appels interurbains à l'entrée de la gare centrale qui est située à l'angle des rues University et La Gauchetière, ainsi qu'à la Tour Bell qui se trouve immédiatement en face du siège de l'OACI. Les délégués sont invités à utiliser ces cartes lorsqu'ils souhaitent obtenir une communication par l'intermédiaire de la standardiste de l'OACI. Veuillez noter que tous les téléphones des aires d'accès général ne peuvent être utilisés que pour les appels locaux et les cartes d'appels interurbains sont donc nécessaires pour les autres appels à partir de ces téléphones.

15. Commissariat de l'OACI

15.1 Le Commissariat de l'OACI, situé au rez-de-chaussée, est ouvert le mardi de 12 à 14 heures et le jeudi de 12 à 14 heures et de 17 à 19 heures, pour les participants qui ont le droit d'acheter des boissons alcooliques et des cigarettes aux prix diplomatiques.

16. Boutique de l'Association du personnel de l'OACI

16.1 La Boutique de l'Association du personnel de l'OACI, située au rez-de-chaussée, offre aux participants des souvenirs. Elle sera ouverte du 20 au 29 juin de 12 à 14 heures, sauf le week-end et le lundi 26 juin. À cette occasion particulière de la Conférence, une enveloppe souvenir spéciale est publiée et elle sera en vente à la Boutique aux heures indiquées ci-dessus. La décoration de l'enveloppe symbolise les aéroports et les services de navigation aérienne, éléments essentiels de l'infrastructure du transport aérien.

17. Système d'écoute

17.1 Sauf décision contraire, tous les débats de la Conférence seront transmis sur le réseau de diffusion interne de l'immeuble du siège. Pour suivre les débats de la Conférence dans les différentes langues, composer les numéros suivants:

	Orateur	Anglais	Français	Espagnol	Russe	Chinois	Arabe
Salle de l'Assemblée	11	12	13	14	15	16	17

18. Météo

18.1 Des cartes météorologiques quotidiennes ainsi que les prévisions météorologiques pour Montréal diffusées par Environnement Canada seront affichées chaque jour vers 13 heures près des ascenseurs du Centre de conférences (3^e étage).

19. Photographies

19.1 Les photos prises par le photographe de l'OACI pendant la Conférence seront exposées à mesure qu'elles seront développées, au niveau 1, en face de la Boutique de l'Association du personnel, et le photographe y prendra les commandes. Les prix et les heures de prise des commandes seront affichés avec les photos exposées.

Départ prématuré des participants

20. Les membres des délégations et les observateurs qui comptent partir avant la fin de la Conférence sont priés d'en informer les préposés au satellite de distribution des documents du 4^e étage.